

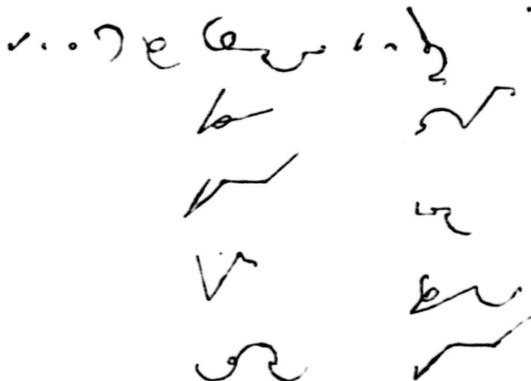
répliques, de manière à n'avoir pas à répéter chaque fois le nom des différents interlocuteurs.

#### DES RÉPÉTITIONS

Lorsque des mots ou des membres de phrase analogues sont répétés d'une ligne à l'autre, on ne les écrit que dans la première, puis on laisse un blanc dans la seconde, au-dessous de la place

qu'ils occupent, en ne reproduisant que les oppositions et les différences.

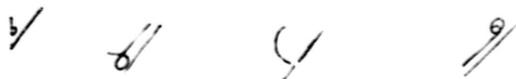
Prenons cette phrase de la Bruyère : " Il y a une fausse modestie qui est vanité, une fausse gloire qui est légèreté, une fausse grandeur qui est petitesse, une fausse vérité qui est hypocrisie, une fausse sagesse qui est pudeur ". Nous pourrions disposer le texte comme le représente la figure suivante :



Au lieu d'écrire cinq fois les mots *une fausse* et *qui est*, nous n'avons écrit qu'une fois ces sténogrammes, et nous avons indiqué les autres en laissant un blanc à la place qu'ils auraient occupée au-dessous des premiers.

On peut encore éviter les répétitions dans les expressions telles que *pas à pas*, *tour à tour*, en remplaçant le second terme par un grand R rapproché du premier.

Pas à pas. Tour à tour. Monsieur et madame. Le roi et la reine.



La partie la plus importante des abréviations logiques consiste dans l'élimination de certains mots faciles à rétablir.

#### SUPPRESSION DE MOTS ENTIERS

Les mots à supprimer dans le discours sont la proposition *de* ou *d'*, et les formes correspondantes de l'article défini, *du*, *de la*, *des*.

Tous ces monogrammes, dans la figuration desquels entre la ligne horizontale, sont en effet pour la main une cause d'arrêt, puisqu'ils dessinent des angles droits avec la fin du mot qui précède ou le commencement du mot qui suit.

On représentera ces flexions par la

*juxtaposition*, en rapprochant le mot qui suit la préposition ou l'article, de celui qui le précède.

Au singulier, pour *de*, *du*, *de la*, le mot conservera sa place normale sur la ligne d'écriture (1).

(1). Cette place se détermine de la manière suivante :

Lorsque la première consonne du sténogramme est une consonne avancante (*t*, *d*, *l*, *r*, *j*), elle doit commencer sur la ligne d'écriture.

Il en est ainsi, qu'elle soit ou non précédée d'un signe-voyelle, qu'elle soit elle-même simple ou agrandie.

Lorsque cette première consonne se trace en descendant, elle doit alors finir sur la ligne d'écriture lorsqu'elle est simple, et descendre un peu plus bas, lorsqu'elle est agrandie.